



Traité Moèd Katan

Michna 2 - Chapitre 1

רבי אלעזר בן עזריה אומר, אין עושין את האמה כתחילה
במועד ובשביעית; וחכמים אומרים, עושין את האמה כתחילה
בשביעית, ומתקנין את המקולקלת במועד. ומתקנין את כל
קלקולי המים שברשות הרבים, וחוטטין אותם; ומתקנין את
הדרכים ואת הרחובות ואת מקוות המים, ועושין כל צורכי
הרבים, ומציינין על הקברות, ויוצאין אף על הכלאיים.

Rabbi El'azar ben 'Azarya dit : on ne creusera pas de nouveau canal d'irrigation pendant 'Hol HaMo'ed ni pendant l'année de la Chémitha. Mais les [autres] Sages disent : on peut creuser un nouveau canal pendant l'année de Chémitha, et l'on peut réparer ceux qui sont détériorés pendant 'Hol HaMo'ed, ainsi que les canalisations d'eau sur la voie publique ; on pourra [même] les nettoyer. On peut aussi remettre en état les chemins, les routes et les bains publics. On doit faire tout ce qui est utile à la collectivité, on peut remarquer les tombes [en traçant autour une ligne de chaux] et [les émissaires des tribunaux rabbiniques] vont vérifier les hétérogènes.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions